



Conseil communal de Commugny

Commission de Gestion

Rapport de la Commission de Gestion sur les comptes 2020 de la déchetterie intercommunale Chavannes-des-Bois / Commugny / Tannay

Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les Syndics,

Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers membres des Commissions de Gestion des communes membres,

La Commission de Gestion de la commune boursière de Commugny (ci-après nommée « COGE ») à rencontré la Municipalité de Commugny (ci-après nommée « MUN ») les 19 avril 2021 pour discuter de certaines questions spécifiques adressées par la COGE à la MUN et 26 avril 2021 pour une présentation des comptes communaux 2021 en présence de la boursière communale. Lors de cette dernière séance, le Municipal Monsieur Michel Golay a commenté les résultats de la déchetterie intercommunale par ordre administratif, à savoir la rubrique 451 (cf. annexe).

Lors d'une réunion séparée de la COGE le 7 juin 2021 dans les locaux de la commune, nous avons examiné de manière succincte les comptes de charges et revenus 2020. Nous n'avons pas pu contrôler le bilan au 31.12.2020, ce dernier n'ayant pas été fourni.

En 2020, notre déchetterie intercommunale a recyclé:

- 233.66 tonnes de verres
- 216.52 tonnes de papier
- 174.84 tonnes de déchets encombrants
- 150.76 tonnes de déchets inertes
- 139.08 tonnes de carton
- 121.66 tonnes de bois
- 92.41 tonnes de plastique
- 64.64 tonnes de ferraille
- 21.77 tonnes d'électroménager
- 16.10 tonnes de PET

Pour l'exercice 2020, les points suivants sont à relever :

- L'année 2020 fut une année compliquée à cause du Covid-19 qui a eu impact sur le fonctionnement habituel de la déchetterie
- Les comptes 2020 sont équilibrés par rapport au budget, hormis les excédents relatifs aux charges non budgétées liées au COVID-19 se montant à CHF 60'876.32. En effet, en excluant ces frais spécifiques, le total des charges se monte à CHF 475'027.63 contre un budget 2020 de CHF 478'800.
- Les frais relatifs au COVID-19 de CHF 60'876.32 sont essentiellement composés de prestations facturées par la société de surveillance SDS qui a été mandatée par la commune pendant la période de restrictions strictes des accès à la déchetterie afin d'aider à gérer la circulation et le public sur le périmètre des alentours de l'infrastructure.
- Au niveau de l'achat de machines et de matériel, un achat prévu sur 2020 a été reporté à 2021, résultant en un excédant budgétaire de CHF 9'434.95.
- Au niveau de l'entretien des bâtiments, diverses réparations imprévues, dont le portail d'accès, ont eu lieu en 2020 résultant en un dépassement budgétaire de CHF 4'849.81.
- Au niveau des honoraires et frais d'expertise, un dépassement budgétaire de CHF 9'736.45 est causé par des frais de remplacement de gardien externalisés plus important que prévus (CHF 9'040).
- Au niveau de la ristourne sur élimination des déchets, un déficit budgétaire de CHF 11'987.68 sur les recettes budgétées est lié aux problèmes du marché du recyclage du papier et carton. En effet, les communes n'ont plus été rémunérées pour ces déchets pendant plusieurs mois.

La répartition géographique des charges 2020 se présente comme suit :

- Commugny : CHF 271'515.49, soit 53.22%
- Tannay : CHF 147'376.25, soit 28.89%
- Chavannes-des-Bois : CHF 91'254.40, soit 17.89%

Observation de la COGE :

Le dépassement budgétaire lié aux frais de surveillance non prévus ont fait l'objet d'une attention particulière de la COGE. La COGE rappelle que le Conseil Communal a donné la compétence à la MUN pour engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour un maximum de CHF 40'000. Nous comprenons le contexte exceptionnel de la pandémie, mais il reste impératif de communiquer régulièrement sur des dépenses importantes non-budgétées aux commissions ad-hoc et particulièrement à la commission des finances.

Etant donné l'intercommunalité de notre déchetterie, et par soucis de clarté, la COGE suggère de tenir une comptabilité séparée pour les comptes de la déchetterie, ou tout du moins de tenir les pièces comptables concernées dans un dossier séparé.

Conclusions:

La COGE n'a reçu que tardivement et partiellement les documents relatifs aux comptes 2020 de la déchetterie. De ce fait, seule une revue succincte a pu être réalisée.

Sur cette base nous n'avons pas relevé d'éléments qui empêcheraient la recommandation d'approbation des comptes 2020 tels que présentés.

Fait à Commugny le 7 juin 2021

Les membres de la Commission de Gestion :

Ernesto Stahl (président) _____

Christophe Clerc _____

Lisset Marzari _____

Laurent Barbé _____

Lis Karlsson _____

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
451	Déchetterie intercommunale	535'903.95	535'903.95	478'800.00	478'800.00	456'549.68	456'549.68
451.3010	Traitement du personnel	118'489.25		122'000.00		115'838.35	
451.3012	Traitement du personnel Covid-19	1'483.90					
451.3030	A.V.S. - A.I. et ass. chômage	11'502.40		12'500.00		11'161.38	
451.3040	Caisse de pension	15'489.85		15'500.00		14'765.75	
451.3050	Assurance maladie et accident	6'246.55		6'500.00		5'525.41	
451.3060	Indemnités et remb. de frais	504.00		500.00		504.00	
451.3080	Personnel intérimaire facturé par des tiers			3'000.00			
451.3099	Charges diverses du personnel			2'000.00			
451.3114	Achat de machines et de matériel d'exploitation et d'entretien	2'565.05		12'000.00		2'415.50	
451.3115	Achat de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires			1'000.00			
451.3120	Electricité, eau, chauffage	1'142.50		1'500.00		1'002.87	
451.3124	Achats et consommation de combustibles	20.43		1'000.00		28.41	
451.3130	Achat de fournitures diverses	2'626.54		3'500.00		2'630.95	
451.31301	Achat de fournitures diverses - Covid-19	1'723.81					
451.3141	Entretien des bâtiments et monuments	4'849.81				278.55	
451.3145	Entretien parcs et de zones à loisirs	3'491.16		3'300.00		3'268.32	
451.3154	Entretien des machines, du matériel d'exploitation et d'entretien	3'011.29		1'000.00		3'536.73	
451.3162	Droit de superficie	3'900.00		3'900.00		3'900.00	
451.3163	Location objets mobiliers	15'896.40		16'000.00		15'896.40	
451.3170	Réceptions et manifestations	878.04		2'000.00		782.92	
451.3182	Frais de téléphone et de télécommunication	326.52		1'000.00		469.93	
451.3185	Honoraires et frais d'expertises	45'736.45		36'000.00		41'623.50	
451.31851	Honoraires et frais d'expertises - Covid-19	59'152.51					
451.3186	Assurances choses et RC	532.25		600.00		626.80	
451.31881	Frais d'élimination	154'119.41		150'000.00		150'503.11	
451.31882	Frais de transport	65'491.35		66'000.00		65'798.92	
451.31883	Transport et élimination DSM	16'724.48		18'000.00		15'991.88	
451.4343	Rétrocession taxe au sac		5'220.34		2'800.00		4'926.05
451.4351	Vente d'électricité		144.95		1'000.00		898.98
451.4360	Ristourne sur élimination des déchets		20'012.32		32'000.00		33'284.17
451.4363	Remboursement de salaire et charges sociales		380.20				
451.4399	Produits extraordinaires						13'662.95
451.4526	Participation des communes		510'146.14		443'000.00		403'777.53
452	Déchets particuliers	2'596.06		3'000.00		2'528.23	
452.3188	Transport et enlèvement des déchets communaux	2'596.06		3'000.00		2'528.23	

